Le pasteur Frêne et les émigrés de la Révolution française

Autor(en): **Bregnard, Damien**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **109 (2006)**

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-550127

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le pasteur Frêne et les émigrés de la Révolution française

Damien Bregnard

Les deux dernières semaines d'avril [1792], il passa par Tavannes plus de cent chars chargés de bagages, carrosses, voitures, cavaliers, piétons, etc., tout venant de Porrentruy et allant à Bienne […]. Sur les nouvelles que la France allait déclarer la guerre au roi de Hongrie et qu'un corps de troupes françaises allait s'emparer de la Principauté de Bâle et de ses gorges, une grande partie des bons bourgeois de Porrentruy se sauvaient avec leurs effets, et le château se démeublait. Heureusement que pendant cette fuite il faisait un très beau temps. Le 27 vendredi, mon épouse, M. Simon et moi fûmes l'après-midi sur une hauteur […] voir passer de ces émigrés. […] Les effets du château se transportaient successivement à Bienne dans la maison du prince; les archives furent des toutes premières. […] Le 29 avril dimanche après-midi, le prince, dans un carrosse à six chevaux précédé d'un cavalier et suivi de deux, passa par Tavannes, se rendant à Bienne, où il arriva le soir en bonne santé et fut reçu des Biennois avec accueil [1].

Ce tableau du prince et de sa suite sur la route de l'exil, cette image que Frêne nous donne à voir, illustre bien la thématique que nous nous proposons de traiter: le pasteur Frêne et les émigrés de la Révolution.

Sources et problématique

Comparé aux sources administratives traditionnelles, le *Journal* de Frêne présente naturellement des limites, liées à sa nature même, mais offre en retour d'autres perspectives de recherches, sur son producteur notamment. La source *Journal* orientera donc notre démarche, lui conférant ses deux axes principaux: l'étude du phénomène migratoire d'une part, celle de la relation de Frêne à l'émigration et aux émigrés d'autre part.

Depuis sa cure de Tavannes, Frêne offre un point de vue fixe, qui donne à voir – ou à voir passer – l'émigration dans la Principauté. Mais par ses déplacements (à Delémont, en Principauté de Neuchâtel par exemple), le pasteur élargit son champ de vision, et partant le nôtre. Dans les deux cas, le *Journal* représente une source précieuse, bien

qu'évidemment partielle et partiale, pour appréhender l'émigration (esquisse de typologie des émigrés, attitudes des migrants).

Si le pasteur nous livre quantité d'informations sur l'émigration, le phénomène migratoire lui-même nous renseigne sur Frêne: laisse-t-il transparaître ses opinions à l'égard des réfugiés et de la Révolution? Comment vit-il le «choc des cultures» au contact des émigrés? Comment évaluer son action par rapport aux émigrés?

Le phénomène migratoire à travers les yeux de Frêne

Cadre géographique et chronologique

Très tôt, dès août 1789 – l'Assemblée nationale décide l'abolition des privilèges le 4 août –, les émigrés qui fuient la Révolution traversent, entre autres régions, les vallées jurassiennes. Quelques-uns s'y établissent, mais la majorité ne fait que transiter vers un asile plus urbain (dans tous les sens du terme) et plus éloigné des événements. Tavannes représente une étape en direction de la Suisse, sur la route de Bienne notamment, via le Pierre-Pertuis. Tous ceux qui passent par Tavannes peuvent trouver table ou refuge chez le pasteur du lieu.

Lorsqu'en 1792/1793, les bailliages du nord de la «ci-devant» principauté épiscopale passent à la Révolution (République rauracienne en décembre 1792, puis annexion à la France en mars 1793 en tant que Département du Mont-Terrible), Tavannes se trouvera encore plus en prise avec le phénomène révolutionnaire, juste abrité par l'abbaye de Bellelay, comprise dans la neutralité helvétique, et qui se trouve, elle, véritablement propulsée aux premières lignes. Le prince en fuite et les bailliages du nord devenus français, la Prévôté de Moutier-Grandval est dirigée par une administration provisoire assez indépendante jusqu'à ce qu'elle soit incorporée, avec les autres bailliages du sud, à la Grande Nation, à l'hiver 1797/1798; dès lors, la Prévôté cesse de représenter une terre d'asile.

Esquisse de typologie des émigrés

Qui sont donc ces émigrés? D'où viennent-ils? Que font-ils? Il est difficile de brosser le portrait de l'émigré moyen, tant les profils sont divers, variant en fonction des époques et des événements. La «qualité» de l'émigration apparaît ainsi indissociable de la conjoncture politique.

Les premiers émigrés: des nobles français

Pour esquisser des tendances générales, on constate que les premiers émigrés sont plutôt des Français, nobles, fuyant leur pays dans la précipitation. Au début d'août 1789, Frêne se trouve à Bellelay – comme souvent d'ailleurs – où il dîne avec M. Gérard, bailli de Ferrette (Alsace voisine). Le bailli est en fuite, «les paysans de son bailliage, furieux, le cherchaient pour l'écorcher tout vif.»[2] Comme ils ne sont pas parvenus à le capturer, ils se sont vengés sur le château, auquel ils ont bouté le feu. La «Grande Peur» parvient ainsi jusqu'aux portes de l'Evêché. Nous tenons là la première mention de l'émigration dans le *Journal* de Frêne, qui se trouve confronté au phénomène révolutionnaire, via l'émigration, avant même que la Prévôté ne soit directement touchée par la Révolution. Cela étant, que fait le bailli de Ferrette à Bellelay? Là s'arrête l'information que le diariste nous livre. Pourtant, la fuite n'est pas la seule raison de la présence de Gérard. L'examen de la liste des pensionnaires du collège de Bellelay, publiée par Louis Delavelle[3], lève un morceau du voile: on y apprend que deux fils du bailli y ont étudié, le second depuis novembre 1790. Dans ces temps troublés (mais déjà auparavant), le pensionnat de Bellelay représente un lieu de refuge pour les fils de la noblesse française.

Si les nombreux voyages du pasteur hors de sa cure lui donnent l'occasion de fréquenter des émigrés, c'est aussi et surtout chez lui, à Tavannes, qu'il en rencontre. Par exemple le baron de Tott et Mme de Tessé, émigrés français «de distinction»[4], séjournant à Reuchenette et qui font l'honneur de leur présence à la table du pasteur, certains dimanches de 1789. A l'image de nombre de réfugiés, ils quitteront la région pour s'établir en Suisse, en l'occurrence dans la région du lac de Morat; ils ne seront restés que quelques mois.

Deuxième phase: couches dirigeantes de l'Evêché, sujets du prince revenus de France

Dans un second temps, la noblesse et les couches dirigeantes de la principauté épiscopale, abandonnant le navire au printemps 1792, transiteront également par Tavannes (voir la citation introductive). Les plus prudents, comme le chevalier de Gléresse, fils de l'ancien conseiller intime, et qui possédait une maison à La Neuveville, avaient déjà opéré leur repli; Frêne ne manque pas de l'accueillir à l'occasion. Ceux qui sont restés en place plus longtemps, tel le grand bailli des Franches-Montagnes, de Kempf, doivent fuir en catastrophe pour échapper aux révolutionnaires (août 1792). De Kempf et sa famille passent par Tavannes pour se mettre à l'abri, à Bienne[5].

A examiner la liste des émigrés que Frêne mentionne – ou juge dignes de mentionner – on pourrait croire que seuls les nobles méritent son in-

térêt. Pourtant, il reçoit deux vieux prêtres français réfugiés à Bellelay[6], ainsi que Catherine Guerne, de retour au pays, qui revient de Versailles où elle a tenu taverne huit ans durant[7].

A travers ces quelques exemples, on dispose déjà d'une galerie de portraits d'émigrés assez diversifiée: des nobles français, des membres de la classe dirigeante de la principauté, des ecclésiastiques français et une ressortissante de l'Evêché établie en France et rentrée au pays.

Printemps 1793: curés réfractaires du Mont-Terrible et Pères de Bellelay

Viendra s'y ajouter le groupe des nombreux curés de l'ancien Evêché (devenu le Département du Mont-Terrible), qui pour la plupart se montrent réfractaires au serment que la Révolution veut leur imposer. S'ils n'entendent pas être déportés, ils doivent quitter le pays au plus vite. Nous sommes en mai 1793. On voit alors passer chez Frêne l'abbé Theurillat, de Saint-Brais, en route pour la Suisse. Un autre ecclésiastique, le curé Paumier, de Saint-Brais lui aussi, arrive chez Frêne. Comme cet «homologue» catholique manifeste l'intention de rester à Tavannes, terre pourtant réformée, le pasteur n'hésite pas à s'entremettre pour essayer de lui procurer un logement; une attitude pas si surprenante de la part de Frêne, qui entretient par exemple des liens très amicaux avec l'abbé de Bellelay. Par ailleurs, cela n'engage en rien ses convictions religieuses. L'intention du curé de Saint-Brais de s'établir à Tavannes révèle probablement l'espoir de revenir s'installer dans sa paroisse dans un avenir proche; peut-être envisage-t-il également de pratiquer, à partir de sa base tavannoise, des incursions «missionnaires» régulières dans sa paroisse de Saint-Brais, ainsi que le font nombre d'ecclésiastiques – curés ou chanoines de Moutier-Grandval – regroupés dans la Prévôté catholique, voisine du Mont-Terrible, et devenue un véritable «repaire» d'activistes anti-révolutionnaires.

Très peu de temps après les curés réfractaires, c'est au tour des religieux de Bellelay, alertés par les mouvements de troupes des Français dans la Courtine, en mai 1793, de plier bagages. Dans la panique générale, l'abbé et une quinzaine de Pères trouvent refuge chez Frêne. L'abbé y passe deux nuits, du 20 au 22 mai, avant de partir – en sanglots, écrit Frêne[8] – pour Sonceboz puis Bienne.

Ainsi, chaque époque amène son lot d'émigrés au profil particulier. Il ne faut pas imaginer un flot ininterrompu de réfugiés mais plutôt des «accès» d'émigration entrecoupés de périodes de répit. Après les quelques nobles français des débuts de la Révolution, c'est surtout le refuge des prêtres réfractaires, pour la plupart en transit vers la Suisse (vers Bienne et Soleure surtout), qui est à retenir. Après la Terreur, Frêne reçoit même chez lui quelques curés qui retournent en France «chez leurs

paroissiens, qui les désiraient et les rappelaient avec instances»[9]. Ensuite de quoi le phénomène migratoire est quasiment terminé, bien avant 1798 donc. Toutefois, même si les flux migratoires sont taris, quelques émigrés séjournent encore dans les vallées méridionales de l'Evêché[10]: l'émigration, et avec elle la réalité de la Révolution, restent présentes dans le quotidien de Frêne, surtout par un phénomène de sociabilité entre gens de bonne compagnie.

Attitude et «qualité» de l'émigration

C'est bien avec les mieux lotis des émigrés que Frêne entretient des rapports et noue parfois même des amitiés, qui lui donnent l'occasion de relever des traits de comportements et des attitudes.

Un des traits marquants est la libéralité dont certains font preuve, une libéralité parfois ostentatoire. A la foire de Chaindon (14 mai 1790[11]), la comtesse de Tessé n'hésite pas à acheter de l'étoffe pour habiller une pauvre fille, lointaine parente. Elle lui assure même une pension annuelle de douze louis, le tout «sous les respectueux applaudissements de tout un peuple en foire»[12]. Quand Frêne rend visite au comte d'Escherny, qui a quitté Paris pour Reconvilier en mai 1792, celui-ci lui offre du vin de Malaga[13]; Frêne ne manque pas non plus de consigner dans son Journal le «splendide goûter» que M. Leforestier, émigré français réfugié à Reconvilier, lui a donné ainsi qu'à son épouse, après une journée de promenade[14].

Autre trait: les émigrés manifestent une tendance, au demeurant assez naturelle, au regroupement. On a déjà évoqué le groupe «chic» de Reuchenette: le comte et la comtesse de Tessé, le baron de Tott, le vicomte d'Agoult. Chavannes et Gléresse abritaient également des émigrés de «haut parage», tels que le vicomte Matthieu de Laval-Montmorency, futur ministre des Affaires étrangères sous la Restauration, et qui dîne chez Frêne en juin 1795[15], en compagnie du comte de Jaucourt, futur ministre lui aussi. En Prévôté, M. Leforestier et le vicomte de Sainte-Aulaire, capitaine de vaisseau retiré à Tavannes, se retrouvent très fréquemment; et Frêne est souvent de la partie. Il s'agit donc d'un regroupement de personnes certes originaires du même pays et contraintes de fuir pour des raisons qu'on peut supposer similaires, mais dans le cadre d'une sociabilité des élites, à laquelle Frêne aspire de participer – et participe.

Frêne «révélé» par l'émigration

Opérons à présent un retournement de point de vue, pour nous intéresser plus spécialement au pasteur, tel que nous le révèle le phénomène

migratoire. Le diariste se livre-t-il? Laisse-t-il transparaître ses opinions à l'égard de la Révolution?

Si les moments lors desquels Frêne s'exprime politiquement sont rares, ils ne sont pas inexistants. C'est l'émigration qui l'amène à parler, pour la première fois, de la Révolution. Ainsi, quand il rencontre le bailli de Ferrette, en 1789, le langage utilisé dans le *Journal* est sans équivoque: les paysans sundgoviens sont des «mutins», la Révolution est qualifiée de «terrible» – et surtout «générale» – ce qui est bien plus inquiétant[16]. Trois ans plus tard, les sympathies révolutionnaires du curé Copin, du Noirmont, en font un «démagogue» aux yeux de Frêne[17], qui utilise le même terme pour désigner Demars et Rengguer, les «ennemis» à la tête d'une troupe d'«insolents» venus demander des comptes au bailli des Franches-Montagnes, en août 1792[18].

Ce sont là les seules allusions que j'aie trouvées, de 1793 à 1797, et qui permettent de se faire une opinion sur les convictions du pasteur, qui reste plutôt mesuré dans son propos (à tel point qu'il paraît même apprécier la sécurité et la tranquillité imposées par les troupes françaises quand elles envahiront la Prévôté, à la fin de l'année 1797)[19]. Mais Frêne se dévoile autant par son action que par son discours. L'on a déjà vu qu'il a fait son possible pour loger le curé de Saint-Brais et qu'il a accueilli plusieurs moines de Bellelay apeurés, en 1793. Il offre le couvert, voire le logis, à tous ceux qui sont de passage à Tavannes, indépendamment de leur confession et de leur situation sociale.

Au-delà des réactions du pasteur lui-même, affleurent dans son *Journal* quelques indices sur la qualité des relations entre indigènes et émigrés. A en croire Frêne, Leforestier était fort aimé à Reconvilier; lorsqu'il repart pour la France au début d'octobre 1796[20], les adieux, plutôt émouvants, expriment un attachement certain entre le pasteur et l'émigré. Il faut toutefois reconnaître que Leforestier se trouvait dans une situation suffisamment aisée pour entretenir une gouvernante, il avait donc les moyens économiques de vivre son exil. Au contraire du vicomte de Sainte-Aulaire, qui doit finalement quitter Tavannes parce que, ne parvenant plus à payer son loyer, sa logeuse ne veut plus de lui. On touche là aux limites de la bienveillance en matière d'accueil. Pourtant, jamais Frêne ne signale chez un de ses contemporains la marque d'un rejet des émigrés, en dépit d'une législation qui se veut de plus en plus ferme.

Le 15 août 1793 en effet, sous la pression des autorités du Mont-Terrible, le Conseil provisoire de la Prévôté avait interdit de donner asile aux émigrés; mais à cette époque, la décision concernait essentiellement les prêtres et les conscrits réfractaires du Mont-Terrible, qui se rassemblaient dans la Prévôté catholique. Frêne ne s'en fait cependant pas l'écho. Il semble que la législation n'ait pas été appliquée avec une rigueur excessive. D'ailleurs, les autorités provisoires de la Prévôté en avaient-elles seulement les moyens? Mais lorsqu'au printemps 1796,

l'armée de Condé menace de passer du Brisgau en Alsace, les Français se montrent plus pressants, et les autorités prévôtoises, par crainte de leur déplaire, adoptent une attitude beaucoup plus restrictive: le 15 mars 1796, le Conseil promulgue un mandement ordonnant l'expulsion de tous les émigrés[21]. Ce qui n'empêche pas Leforestier de rester à Reconvilier jusqu'en octobre. Et il n'est pas le seul en Prévoté: le 26 juillet, le Conseil fait pression sur les maires de Courrendlin et de Corban, dont certains ressortissants donnent encore asile à des individus «véhémentement soupçonnés d'émigration, de fuyardise ou désertion»[22]. Quelques semaines seulement avant l'invasion de la Prévôté par les troupes françaises, Bacher, chargé d'affaires à l'ambassade de France auprès des Cantons helvétiques (Soleure), explique au Conseil qu'il est chargé de requérir l'éloignement des émigrés qui se trouvent dans la Prévôté[23]. Outre l'incapacité des autorités à appliquer une législation très sévère, la permanence d'émigrés en Prévôté (surtout dans sa partie catholique) plaide en faveur d'une certaine tolérance de la population envers les émigrés de la Révolution. Et Frêne n'a pas agi différemment de ses contemporains, bien au contraire.

En matière d'aide aux émigrés, il convient aussi de souligner le rôle et l'activité de l'abbaye de Bellelay, refuge pour des Prémontrés en fuite[24], pour les curés réfractaires du Mont-Terrible, pour la Cour épiscopale. L'abbaye peut compter sur Frêne: lorsque des curés français émigrés retournent chez eux, ils s'arrêtent chez le pasteur, avant de partir pour Bellelay, dont l'abbé leur procure un guide pour traverser le Mont-Terrible hostile; dans l'autre sens, quand un profès de Prémontré réfugié à Bellelay doit poursuivre son exil vers la Suisse, il passe par Tavannes et Frêne l'accompagne jusqu'à Reconvilier. Le pasteur collabore volontiers avec l'abbaye, il en est parfois le relais, l'étape suivante ou précédente sur le chemin de l'exil ou de la rentrée au pays.

Le «choc» des cultures

Si l'émigration donne au pasteur l'occasion d'exercer sa charité envers quelques curés ou autres personnes en route vers la Suisse, elle représente aussi – et surtout – une possibilité, sans doute assez rare dans les vallées jurassiennes, d'échange culturel. La curiosité intellectuelle de Frêne trouve à s'assouvir au contact d'émigrés lettrés. Ainsi le pasteur note-t-il avec enthousiasme que le comte d'Escherny a fait venir sa bibliothèque à Reconvilier, une bibliothèque «assez nombreuse»[25]. Frêne n'est pas insensible aux beaux livres, tels que *Le Roland furieux*, par L'Arioste, en langue originale. Mais il ne consigne cependant pas qu'il ait consulté plus à fond cette bibliothèque, ou qu'Escherny lui ait prêté l'un ou l'autre ouvrage par exemple (Escherny était lui-même écrivain, auteur

d'œuvres «égocentriques et fabuleuses» selon le *Dictionnaire historique de la Suisse*).

En mars 1790, à l'occasion d'un dîner à la châtellenie de Courtelary, Frêne converse longuement avec le baron de Tott, ancien consul de France en Crimée[26]. Ses récits «ethnographiques» sur les mœurs proches-orientales ont l'heure de passionner notre pasteur, qui apprend ainsi que les Turcs, mahométans, ne distinguent point les statues des idoles, et leur cassent le nez: «La Grèce et l'Egypte sont encore remplies de beaux restes d'Antiquité, mais il est rare d'y trouver une statue entière.» Frêne reprend à son compte les assertions du diplomate: les femmes grecques sont bien plus belles que les Turques, d'ailleurs les Turcs sont ignorants et méprisent les chrétiens! Mais le sens critique du pasteur se rebelle quand Tott prétend «que les sculpteurs grecs de jadis n'étaient pas ce qu'on croit». Le *Journal* de Frêne révèle aussi parfois l'admiration naïve du provincial: lorsque Sainte-Aulaire prétend que les vêtements que Saunier dit «le Parisien» fait venir de Paris à Tavannes sont de ceux qu'il avait vu porter à Louis XVI, le pasteur a ces mots étonnants – et étonnés: «Qui aurait cru que l'on verrait un jour des vêtements d'un roi de France vendus à Tavannes!»[27]

Conclusion

Comme l'a montré le cas du bailli de Ferrette, la Révolution française fait d'abord irruption dans la vie de Frêne par le phénomène migratoire (nulle mention des événements parisiens de juillet 1789 par exemple). C'est le bailli Gérard, en fuyant à Bellelay, qui confronte le pasteur à la réalité de la Révolution. L'émigration contribue à la «conscientisation» de Frêne quant à la Révolution. La permanence de cette conscience sera ensuite assurée par les événements survenus en France, mais aussi par la présence de quelques émigrés qui s'installeront dans la région, et avec lesquels le pasteur entretiendra des liens étroits.

Au terme de notre contribution, nous devons également nous interroger sur l'action de Frêne face à l'émigration. Relais de Bellelay en terre prévôtoise, le pasteur ne rechigne pas à venir en aide à quiconque, de quelque confession qu'il soit, peut avoir besoin de son soutien pour loger à Tavannes ou pour transiter vers des lieux plus sûrs. Alors que les autorités prévôtoises ordonnent aux émigrés de quitter le pays par crainte de donner aux Français un prétexte pour envahir la Prévôté, Frêne continue de recevoir à dîner certains des quelques émigrés qui restent, comme si de rien n'était. Mais il ne faudrait toutefois pas voir en Frêne le champion de l'aide aux émigrés, et encore moins le chantre de l'activisme anti-révolutionnaire. Il n'est pas le seul pasteur à aider les

réfugiés. En outre, il ne figure pas au rang des deux seuls pasteurs que Suratteau[28] identifie comme farouches ennemis de la République: le diacre d'Erguel Daniel Bachofen, et le pasteur Lambercier, de Saint-Imier. Les émigrés de la Révolution restent, dans la vie de Frêne, un phénomène parmi tant d'autres, presque au même titre que l'observation manquée d'une éclipse de soleil[29] ou la dégradation par le gel de l'inscription de Pierre-Pertuis[30].

En réalité, il est difficile de distinguer, dans l'action de Frêne, l'accueil qu'il réserve aux émigrés des marques traditionnelles de sociabilité du pasteur, qui recevait déjà beaucoup avant la Révolution, et qui continue durant les événements.

Damien Bregnard est archiviste adjoint aux Archives de l'ancien Evêché de Bâle.

NOTES

[1] FRÊNE, /2618/-/2619/, vol. 4, p. 134-135.

[2] FRÊNE, /2362/, vol. 4, p. 33.

[3] DELAVELLE, *Bellelay*.

[4] FRÊNE, /2422/, vol. 4, p. 60.

[5] FRÊNE, /2645/-/2646/, vol. 4, p. 146-147.

[6] FRÊNE, /2573/-/2574/, vol. 4, p. 115-116.

[7] FRÊNE, /2642/, vol. 4, p. 145.

[8] FRÊNE, /2725/, vol. 4, p. 182.

[9] FRÊNE, /2838/, vol 4, p. 229-230.

[10] A ce sujet, voir SURATTEAU, «Problèmes frontaliers».

[11] FRÊNE, /2469/, vol. 4, p. 71.

[12] FRÊNE, /2470/, vol. 4, p. 71.

[13] FRÊNE, /2667/, vol. 4, p. 155-156.

[14] FRÊNE, /2869/-/2870/, vol. 4, p. 244-245.

[15] FRÊNE, /2829/, vol. 4, p. 225.

[16] FRÊNE, /2363/, vol. 4, p. 33-34.

[17] FRÊNE, /2611/-/2612/, vol. 4, p. 131.

[18] FRÊNE, /2645/-/2646/, vol. 4, p. 146-147.

[19] Lettre du pasteur à sa petite-fille Isabelle de Gélieu, 27.12.1797 (AEN, Fonds Henriod-de-Gélieu 1.11.4).

[20] FRÊNE, /2885/, vol. 4, p. 250-251.

[21] AAEB, République rauracienne (RR) 39, p. 773. A ce moment, les émigrés n'étaient plus que douze ou treize, selon SURATTEAU, *Le Département du Mont-Terrible*, p. 213-214.

[22] AAEB, RR 42, p. 133-135.

[23] AAEB, RR 40, 10.10.1797, p. 501-506.

[24] FRÊNE, /2839/-/2840/, vol. 4, p. 230.

[25] FRÊNE, /2677/, vol. 4, p. 160.

[26] FRÊNE, /2451/-/2458/, vol. 4, p. 63-66.

[27] FRÊNE, /2828/, vol. 4, p. 225.

[28] SURATTEAU, *Le Département du Mont-Terrible*, p. 773.

[29] FRÊNE, /2747/, vol. 4, p. 191-192.

[30] FRÊNE, /2732/-/2733/, vol. 4, p. 185-186.